



La Ville de Voreppe recrute

Deux accompagnant(e)s à la scolarité (H/F)

Au sein du pôle Education Périscolaire et Jeunesse, vous intervenez sur le secteur jeunesse sous la responsabilité fonctionnelle du coordinateur de l'accompagnement à la scolarité et en lien avec d'autres intervenants bénévoles.

Vous contribuez à l'accompagnement de jeunes en individuel ou en petit groupe pour de l'aide méthodologique pour des niveaux allant de la primaire au lycée sur des matières ciblées.

Missions :

- Reprendre les apprentissages fondamentaux, en s'appuyant le cas échéant sur les devoirs et leçons pour mieux aider l'enfant ou le jeune dans sa méthodologie de travail (organisation, gestion),
- Créer du lien afin de motiver l'enfant ou le jeune, l'encourager, lui permettre de se sentir en réussite
- Favoriser la notion de plaisir en travaillant
- Proposer des jeux éducatifs (mots fléchés, jeux de société...)
- Réaliser des points individuels avec le coordinateur, les parents, les enseignants
- Participer et contribuer à des temps de réunion d'équipe : 2 réunions par an

Profil recherché :

- Bon niveau de formation scolaire (BAC minimum)
- Connaissances en pédagogie et sur les leviers d'apprentissage
- Sens de l'écoute
- Initiative
- Disponibilité
- Capacité à établir des relations de confiance avec l'enfant ou le jeune
- Notion sur les techniques d'animation et d'encadrement de groupe
- Sens du relationnel et du dialogue
- Patience
- Ponctualité
- Dynamisme
- Créativité
- Organisation
- Discrétion et posture professionnelle adaptée

Conditions de recrutement/ rémunération :

- Recrutement ouvert au cadre d'emplois des adjoints administratifs ou des adjoints d'animation
- Temps de travail à temps non complet 12,55 % et 6,28 %, annualisé d'octobre à juin sur les semaines scolaires
- Organisation selon disponibilité sur les créneaux suivants : 16h30-19h + mercredi après-midi
- Rémunération statutaire, RIFSEEP et prime annuelle

Merci d'adresser votre candidature avec CV et lettre de motivation à :

Madame Le Maire
Hôtel de Ville – CS 40147
1 place Charles de Gaulle
38341 Voreppe Cedex
ou sur le site internet [www. Voreppe.fr](http://www.Voreppe.fr)